



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

EXTRAIT

des Registres des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 30 octobre 2025

Le Conseil d'Administration s'est réuni dans le lieu accoutumé de ses séances en conformité avec la Loi du 5 décembre 1922, sous la présidence de :

M. Mohamed MAHALI

Administrateurs en exercice : 27

Présents : 18

M. MAHALI	M. CAVANNA	Mme MARTINIANI	M. SMAILI
Mme BAGHDAD	M. DE GEA	Mme MATHERON	M. STOJANOV
Mme BASS	M. GARCIN	M. RICHARD	Mme VALVERDE
Mme BERNARDINI	Mme KADDOUR	Mme RIQUELME	
Mme BOUCHKARA	M. MARKOVIC	Mme SIDI DRIS	

Absents/excusés ayant donné pouvoir : 6

M. BEN MIHOUB	à	M. RICHARD
Mme CHENET	à	Mme BAGHDAD
M. DOYER	à	M. MAHALI

M. GILLET	à	M. MAHALI
M. MORENO	à	M. CAVANNA
Mme PANAGOS	à	M. GARCIN

Absents/excusés : 3

M. DE ARAUJO	Mme FORTIAS	Mme PIN
---------------------	--------------------	----------------

Nombre de votants (présents + représentés) : 24

DELIBERATION 25-65 LES MOISSONS Attribution local associatif n° 1136 0039	N° 25-65 – LES MOISSONS – ATTRIBUTION LOCAL ASSOCIATIF – N° 1136 0039 Mesdames, Messieurs, Monsieur le Président présente le rapport suivant : Le local associatif sis Les Moissons, Bt. 1, 112 rue Y. Arafat à la Seyne-sur-Mer est vacant depuis mai 2025 à la suite d'une procédure contentieuse à l'encontre de l'ancien locataire « Amicale des Locataires du Messidor ». Des visites ont été réalisées en vue de la relocation de ce local dont les caractéristiques sont les suivantes :
--	--

- Local d'une superficie de 70 m²,
- Le loyer appliqué serait celui de la catégorie dans laquelle se trouve l'association candidate conformément à la délibération n° 16-36 du 29 juin 2016,
- Versement d'un dépôt de garantie d'un mois de loyer hors charges.

Trois associations ont donné suite à la visite et ont adressé leur dossier de candidature à Toulon Habitat Méditerranée :

- Premier candidat :

L'association « Loisirs pour Tous », représentée par son président Monsieur Mohamed Faouzi MEJRI, dont le siège se situe Les Maïs, bât. 2, 47 rue Mère Teresa à la Seyne sur Mer et ayant pour objet de proposer des jeux divers afin de promouvoir la convivialité en réunissant les gens autour de jeux divertissants.

En sus de l'attribution du local, l'association demande l'autorisation d'utiliser l'espace extérieur du local pour y proposer :

- des jeux de fléchettes pour enfants (5 à 10 ans), 2 heures par jour, le mercredi de 16h à 18h.
- des parties de pétanques pour adultes, 2 heures par jour, le samedi de 16h à 18h.
- des jeux de fléchettes et/ou parties de pétanque : 2 heures par jour, le mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h.

Cette association se positionne en catégorie de loyer n° 2 « association apportant une aide de proximité avec services gratuits et composée principalement de bénévoles », soit 0,86 €/m². Le loyer mensuel hors charges se porterait à 60,20 €.

- Second candidat :

L'association « Mon Panier Solidaire », représentée par sa présidente Madame Rabha OULHI, dont le siège se situe 18 rue Pierre de Coubertin à la Seyne-sur-Mer et ayant pour objet d'aider les habitants de la Seyne sur mer les plus défavorisés à accéder à des produits alimentaires ou vestimentaires à bas coût, de rééduquer les citoyens contre le gaspillage alimentaire par la sensibilisation dans les écoles, par des campagnes de communication, par des ateliers d'apprentissage.

Cette association se positionne en catégorie de loyer n° 2 « association apportant une aide de proximité avec services gratuits et composée principalement de bénévoles », soit 0,86 €/m². Le loyer mensuel hors charges se porterait à 60,20 €.

- Troisième candidat :

L'association « Maison Associative Enfance Famille École » (M.A.E.F.E), représentée par son président Monsieur Nourdine NANA, dont le siège social Les Lilas, 498 avenue Jean Bartolini à la Seyne-sur-Mer et ayant pour objet de promouvoir la place que les enfants et les jeunes doivent avoir dans la cité par le développement d'actions d'éducation populaire au service des habitants et notamment autour de l'accompagnement numérique.

L'activité numérique de l'association étant en plein essor, l'attribution de ce local leur permettrait de répondre aux besoins réels de cette partie du territoire et de renforcer l'offre d'accompagnement d'accès aux droits et de lutte contre les inégalités numériques.

Cette association se positionne en catégorie de loyer n° 3 « Toutes les autres associations », soit 2,12 €/m². Le loyer mensuel hors charges se porterait à 148,40 €.

Il est demandé au Conseil d'Administration de :

- se positionner sur le choix des candidats par ordre de préférence,
- se positionner sur la demande supplémentaire de l'association « Loisirs pour Tous » d'utiliser l'espace extérieur,
- autoriser La Directrice Générale à signer une convention de location dans les conditions précitées.

Le Conseil d'Administration,

Vu l'article R421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation,
Vu la délibération n° 16-36 du Conseil d'Administration du 29/06/2016,

Considérant que le quorum du Conseil d'Administration est atteint,

Après avoir délibéré, selon le vote suivant :

Votes favorables	24	Abstention	0	Votes contre	0
-------------------------	-----------	-------------------	----------	---------------------	----------

Article 1

SELECTIONNE l'association « Mon Panier Solidaire », représentée par sa présidente Madame Rabha OULHI, ayant pour objet d'aider les habitants de la Seyne sur mer les plus défavorisés à accéder à des produits alimentaires ou vestimentaires à bas coût, de rééduquer les citoyens contre le gaspillage alimentaire par la sensibilisation dans les écoles, par des campagnes de communication, par des ateliers d'apprentissage.

Article 2

AUTORISE la Directrice Générale à signer une convention de location avec de l'association « Mon Panier Solidaire » pour un loyer mensuel hors charges de 60,20 € (catégorie 2 – 0,86 € / m²), portant sur le local n° 1136 0039 situé AUX MOISSONS à La Seyne-sur-Mer.

Le Président du Conseil d'Administration,

Mohamed MAHALI

